



SAINT-BARTHÉLEMY DE-SÉCHILLENNE

Bilan annuel 2021

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**



ACTIONS PHARES 2021



Remplacement de la chaudière fioul de l'école par une chaudière bois granulé qui alimente également la mairie, la salle du restaurant scolaire, la bibliothèque et l'espace culturel.



Désimperméabilisation d'environ 1 500 m² autour du pôle mairie. Ouverture, sur une centaine de mètres, du canal du Moulin qui traverse le village et qui offre désormais un point de fraîcheur où les truitelles ont fait leur réapparition.



Remplacement de 7 équipements lumineux en LED pour atteindre l'objectif de 100 % LED en 2025 (à ce jour, 60 points lumineux LED sur 85, soit 70% remplacés).



Vente des deux véhicules communaux diesel classés Crit'air 4 (un camion et un minibus) sans remplacement, et réorganisation du service technique.



Engagement dans la Charte qualité de la SPL Vercors Restauration et actions de sensibilisation au restaurant scolaire et à l'école sur les temps périscolaires sur le gaspillage alimentaire et le traitement des déchets.



Aménagement d'un verger conservatoire pédagogique dans le parc de la mairie, plantations d'espèces locales dont fruitières.

ORGANISATION ET MOYENS

Tous les sujets font l'objet d'une concertation sur la base du partage de la connaissance en amont des prises de décision.

Des groupes de travail composés d'élus, d'agents communaux, de personnes ès qualités, d'experts, de techniciens, de représentants de bureaux d'études, de collectivités, d'associations, d'enseignants ou encore d'habitants notamment les riverains du projet, sont créés pour la plupart des projets.

Tous les sujets sont par la suite posés et débattus en Bureau Municipal puis délibérés en séance publique du Conseil municipal.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS



INFOS COMMUNE

Date d'engagement : 2021

Engagement délibéré le : 13.04.2021

Nombre d'agents/salariés : 6 soit 4 ETP

Nombre d'habitants : 437

Élu référent : Gilles Strappazon

Contact : 06 03 93 60 24 - mairesbs@wanadoo.fr

